

Image not found or type unknown



Saisie immobilière suite à créance

Par **mentos**, le **23/02/2010** à **17:48**

Bonjour,
Je dois la somme de 15 000 € et le créancier veut faire saisir ma maison. Cette maison je l'ai achetée à crédit bien sûr en 2007, crédit total sur 25 ans, hypothèque totale par la banque. Donc même si ma maison est vendue, la banque récupère tout et le créancier n'aura rien. Alors je ne vois pas bien le but de l'affaire. Pouvez-vous m'aider ?